



**AVENANT N°1 A L'ACCORD DE FORMALISATION
DE L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE EVEL &
QUADRAL**

ENTRE :

EVEL & QUADRAL SAS, Société par Actions Simplifiée,
3 Place du Roi George, 57000 METZ

QUADRAL SAS, Société par Actions Simplifiée,
12, rue François de Curel, 57000 METZ

QUADRAL TRANSACTIONS, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

QUADRAL EXPERTISE, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

QUADRAL PROPERTY, Société par Actions Simplifiée,
41, rue de la chaussée d'Antin, 75009 PARIS

AVENIR INVESTISSEMENT IMMOBILIER (A2i), Société à Responsabilité Limitée,
22, avenue Foch, 54000 NANCY

QUADRAL CONSEILS ET COMMERCIALISATION, Société par Actions Simplifiée,
3 Place du Roi George, 57000 METZ

FONCIERE QUADRAL, Société par Actions Simplifiée,
12, rue François de Curel, 57000 METZ

QUADRAL PROMOTION, Société par Actions Simplifiée,
12, rue François de Curel, 57000 METZ

LS PROJETS, Société par Actions Simplifiée,
8, route de Châteaurenard, 45230 SAINT MAURICE SUR AVEYRON,

QUADRAL E-SERVICES, Société par Actions Simplifiée,
12, rue François de Curel, 57000 METZ

QUADRAL CONSEILS ET PATRIMOINE, Société par Actions Simplifiée,
12, rue François de Curel, 57000 METZ

EVEL PARTICIPATIONS IMMOBILIERES, Société par Actions Simplifiée,
2 rue Thomas Edison, 57070 METZ

EVEL PROMOTION, Société par Actions Simplifiée,
2 rue Thomas Edison, 57070 METZ

ALLIANCE IMMOBILIER, Société par Actions Simplifiée,
2 rue Thomas Edison, 57070 METZ

PIERRE ET CREATION, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle,
70 rue Saint-François, 57535 MARANGE SILVANGE

QUADRAL IMMOBILIER, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

LA MAISON DU SYNDIC, Société à Responsabilité Limitée,
70, route de Jouy, 57160 MOULINS LES METZ,

Représentées par Monsieur Jean-François PREVOT, agissant pour le compte de EVEL & QUADRAL SAS, ayant reçu mandat des structures précitées,

D'UNE PART,

ET :

L'organisation syndicale représentative du personnel de l'UES EVEL & QUADRAL, représentée par :

- Pour la CFDT, Mme Dorothée PINSET, en qualité de déléguée syndicale de l'UES EVEL & QUADRAL ;

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet d'intégrer la société Régie Lescuyer et Associés, basée à Lyon, dans l'UES EVEL & QUADRAL et d'offrir ainsi au personnel de cette société l'accès à des accords collectifs et à des Instances Représentatives du Personnel communs à l'ensemble du personnel de l'UES EVEL & QUADRAL.

La société Régie Lescuyer et Associés, suite à son rachat par la société EVEL PARTICIPATIONS IMMOBILIERES, est une société filiale de cette dernière et est dirigée par un Directeur Général commun avec la société QUADRAL IMMOBILIER.

Les métiers et les activités de la société Régie Lescuyer et Associés sont similaires à ceux exercés par plusieurs sociétés de l'UES EVEL & QUADRAL (Gérance, syndic, locations et transactions immobilières) et complètent les services immobiliers que les sociétés de l'UES offrent à leurs clients.

Après consultation du Comité Social et Economique de l'UES EVEL & QUADRAL en date du 22 mars 2021, il a été décidé de formaliser l'entrée dans l'UES EVEL & QUADRAL de la société Régie Lescuyer et Associés, au 1^{er} avril 2021.

ARTICLE 1 - INTEGRATION DE LA SOCIETE REGIE LESCUYER ET ASSOCIES A L'UES EVEL & QUADRAL

A la suite du rachat de la société Régie Lescuyer et Associés par la société EVEL PARTICIPATIONS IMMOBILIERES, en date du 30 décembre 2020, les parties décident de confirmer par cet avenant l'intégration dans l'UES EVEL & QUADRAL de cette société à la date du 1^{er} avril 2021 :

- Régie Lescuyer et Associés, dont le siège social est actuellement situé au 81, Rue Montgolfier à LYON (69006).

ARTICLE 2 – INTEGRATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE REGIE LESCUYER ET ASSOCIES AUX INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL DE L'UES EVEL & QUADRAL

L'Unité Economique et Sociale EVEL & QUADRAL se caractérise par une représentation du personnel mono-établissement permettant à l'ensemble des salariés des sociétés de l'UES de bénéficier d'un Comité Social et Economique et de Délégués Syndicaux communs, conformément à l'accord de formalisation de l'UES EVEL & QUADRAL du 18 décembre 2020.

Compte tenu de ces dispositions et de l'unicité de la représentation du personnel au sein de l'UES EVEL & QUADRAL, les salariés de la société Régie Lescuyer et Associés bénéficient des Instances Représentatives du Personnel de l'UES EVEL & QUADRAL, notamment le Comité Social et Economique (CSE) et les Délégués Syndicaux de l'UES EVEL & QUADRAL.

Tenant compte des prochaines élections du CSE au sein de l'UES EVEL & QUADRAL, en septembre 2021, il est convenu d'inviter les deux membres du CSE de la Régie Lescuyer et Associés, dont les mandats prennent automatiquement fin avec l'entrée de la société dans l'UES EVEL & QUADRAL, au sein du CSE de l'UES EVEL & QUADRAL jusqu'à ces prochaines élections.

ARTICLE 3 – MODALITES D'APPLICATION DES ACCORDS COLLECTIFS DE L'UES EVEL & QUADRAL

Les salariés de la société Régie Lescuyer et Associés bénéficient, automatiquement et sans qu'un avenant à ces accords soit nécessaire, de l'ensemble des dispositions du Statut du Personnel de l'UES EVEL & QUADRAL, de l'accord relatif au développement de l'égalité professionnelle femmes – hommes du 14 juin 2018, de l'accord relatif au droit à la déconnexion du 28 novembre 2017 et plus globalement de l'ensemble des dispositions des accords collectifs en vigueur au sein de l'UES EVEL & QUADRAL.

Pour les accords collectifs relatifs à l'épargne salariale (Intéressement, Participation et Plan d'Epargne Entreprise), la conclusion d'un avenant à ces accords sera néanmoins nécessaire.

ARTICLE 4 – PRISE D'EFFET

Le présent avenant fait partie intégrante de l'accord de formalisation de l'UES EVEL & QUADRAL et entre en application à compter du 1^{er} avril 2021 pour une durée indéterminée.

ARTICLE 5 – DEPOT ET PUBLICITE

Le présent avenant sera déposé en ligne sur la plateforme de télé-procédure dédiée : www.teleaccords.travail-emploi.gouv.fr, ainsi qu'au secrétariat-greffe du Conseil de Prud'hommes de Metz.

Mention de cet avenant figurera ensuite sur l'intranet le QG.

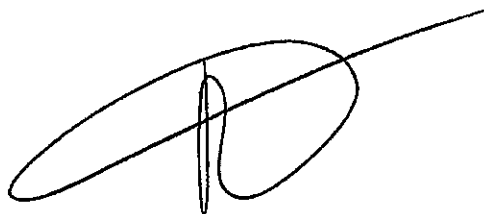
Fait à Metz, le 22 mars 2021
En 6 exemplaires originaux.

Pour les entités composant l'UES :

EVEL & QUADRAL SAS
QUADRAL SAS
QUADRAL TRANSACTIONS
QUADRAL EXPERTISE
QUADRAL PROPERTY
AVENIR INVESTISSEMENT IMMOBILIER
QUADRAL CONSEILS ET
COMMERCIALISATION
FONCIERE QUADRAL
QUADRAL PROMOTION
LS PROJETS
QUADRAL E-SERVICES
QUADRAL CONSEILS ET PATRIMOINE
EVEL PARTICIPATIONS IMMOBILIERES
EVEL PROMOTION
ALLIANCE IMMOBILIER

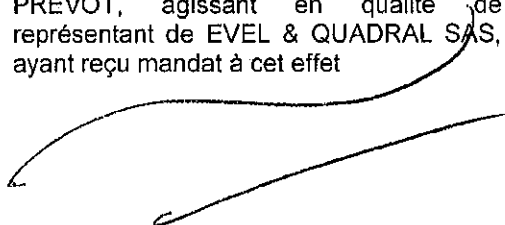
**Pour les organisations
syndicales représentatives :**

- CFDT :
Mme Dorothée PINSET



PIERRE ET CREATION
QUADRAL IMMOBILIER
LA MAISON DU SYNDIC

Représentées par M. Jean-François
PREVOT, agissant en qualité de
représentant de EVEL & QUADRAL SAS,
ayant reçu mandat à cet effet



Pour la société Régie Lescuyer et Associés :

Monsieur Benoît DE MONTGRAND
Directeur Général

